

2

RÉTROSPECTIVES
*La Fête de quartier
aux Marronniers*

8

GRAND ANGLE
*Le périscolaire
change de rythme*

12

DIAPORAMA
*Le sport pour tous !
Zoom sur la politique sportive.*

PERSPECTIVES

#35

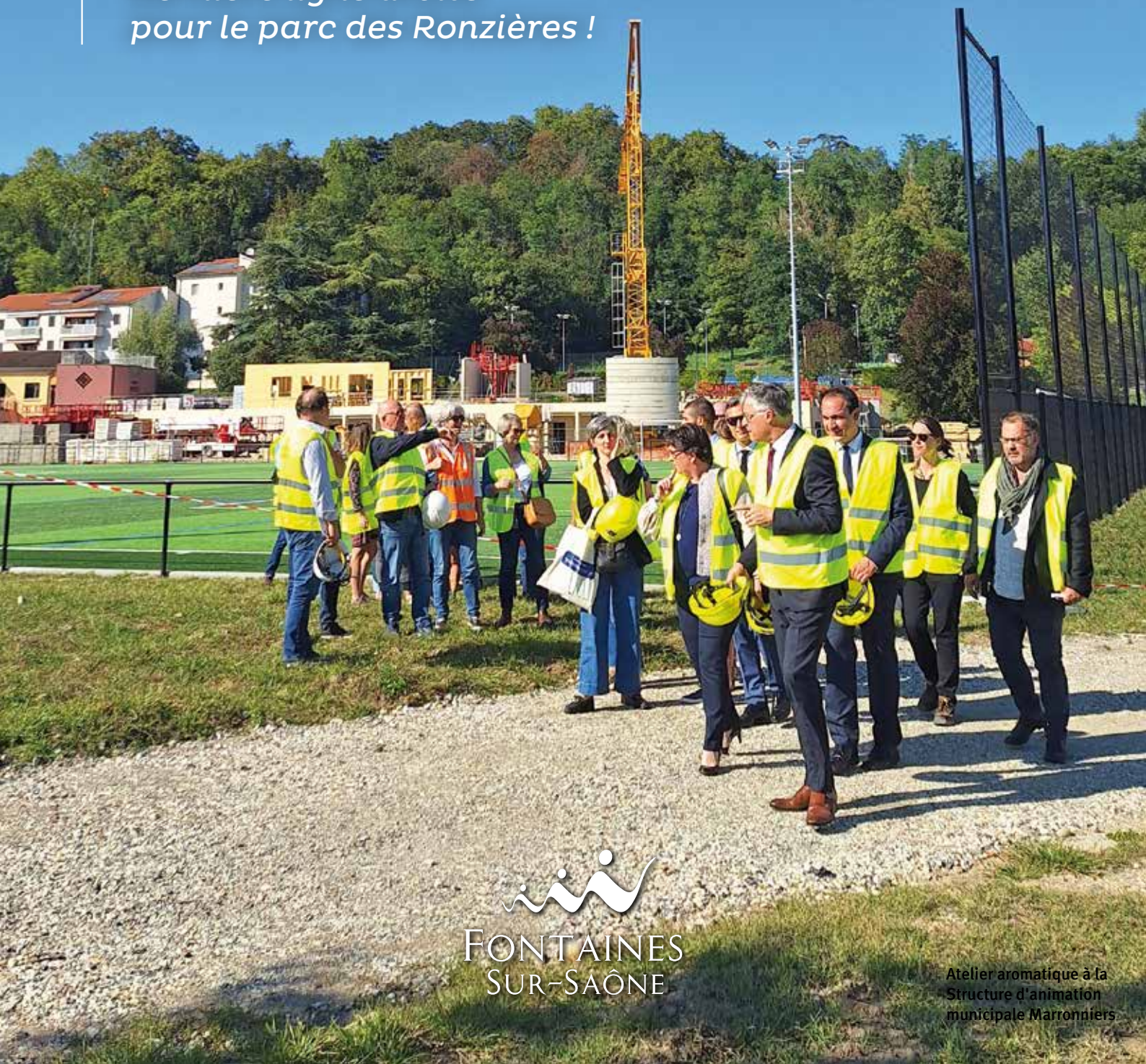
OCTOBRE 2024

L'information de la ville de Fontaines-sur-Saône

www.fontaines-sur-saone.fr

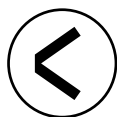
4

GRAND ANGLE
*Dernière ligne droite
pour le parc des Ronzières !*



FONTAINES
SUR-SAÔNE

Atelier aromatique à la
Structure d'animation
municipale Marronniers



RÉTROSPECTIVES



1 Une inauguration sous le signe du partage et de l'unité

Toutes les générations étaient réunies au 4 place des Rendez-vous le 22 mai dernier pour assister à l'inauguration de la Structure d'animation municipale (SAM) Centre. Après un atelier créatif et un autre autour de la fabrication de cookies, qui s'est terminé par une distribution dans les rues du Centre-ville, monsieur le maire a officiellement inauguré les lieux par le partage symbolique d'un gâteau, entouré des usagers de la SAM, la Présidente de l'Amitié Fontainoise, les enfants du CME et un adolescent du Service Animation Jeunesse.

2 Le quartier des Marronniers en fête !

Le 28 septembre, les habitants de tous âges du quartier des Marronniers ont pu profiter des animations prévues ce jour qui auront réuni pas moins de 150 personnes : la structure gonflable, l'atelier cirque et maquillage (qui n'a d'ailleurs pas désempé !) ou encore le tournoi de pétanque.



La fête était surtout participative : les jeunes fontainois du quartier se sont retrouvés à la SAM pour concocter des gâteaux, vendus ensuite au profit de l'association ARTC (association pour la recherche sur les tumeurs cérébrales). Puis, c'est autour du conteur Ernest Afriyîd qu'ils se sont tous réunis sur la place Hervé Cornara pour conclure cette belle journée.



3 Été pluvieux, été heureux !

La météo parfois instable du mois de juillet n'aura pas découragé les équipes d'animation de proposer, une fois encore, une large gamme d'activités et d'animations, dans le cadre de l'opération « Un été à proximité ». Les plus de 80 personnes participantes,

toute générations confondues, ont pu bénéficier d'une initiation à la pratique culturelle afro-brésilienne capoeira, d'une découverte des jeux romains et de l'odyssée d'Ulysse avec le Musée Lugdunum, ou encore de la pratique de l'art graphique avec le collectif La Couleure. Sans oublier les ateliers concoctés par nos équipes et la MLC.



Le Forum des assos, incontournable de la rentrée

Au programme, rencontres ou retrouvailles entre les habitants et les associations, découverte de l'offre associative de la commune ou encore accueil des nouveaux habitants...

ÉDITO

Fontaines-sur-Saône se veut plus que jamais une ville sportive !

Sport loisir, sport bien-être, sport santé, la municipalité mène depuis de nombreuses années une politique sportive s'adressant au plus grand nombre. Dans la commune, les multiples associations sportives, certaines historiques, d'autres plus récentes, toujours soutenues par la municipalité, permettent de proposer une offre importante et variée aux Fontainois. Et cette offre va encore s'enrichir avec le nouveau Parc des Ronzières. La réalisation de ce projet majeur du mandat entre en effet dans sa dernière ligne droite. Il offrira la possibilité à tous de s'adonner à des pratiques libres mais aussi à de nouvelles disciplines comme le skate, le beach-volley ou le fitness dans un cadre privilégié. Rendez-vous donc dans quelques mois seulement pour découvrir toutes ces nouvelles infrastructures et d'ici là... faites du sport !



Pierre TEODORESCO

conseiller municipal
délégué au Projet sportif
et de loisirs

PERSPECTIVES

Magazine municipal de la ville de Fontaines-sur-Saône – Numéro 35 – Octobre 2024

Directeur de la publication : Thierry Pouzol

Responsable de la rédaction :

Benjamin Lefèvre - **Rédacteurs :** Mathilde Barré, service communication.

Réalisation : Signe Particulier -

Impression : Cusin **IMPRIM'VERT**® ZA la combe
Route de St Jean de Bournay - B.P. 80154
38302 Bourgoin Jallieu CEDEX.

Papier : INAPA IMAGINE SILK certifié PEFC -

Tirage 1 000 exemplaires.

Crédits photo : Mairie de Fontaines-sur-Saône,
Métropole de Lyon, Viva Saône, Julien LIZEK.

Dépôt légal : à parution.

Ne pas jeter sur la voie publique.



INSTANTANÉS



Les citoyens à l'apéritif républicain

Le maire, Thierry Pouzol, reçoit chaque année au jour de la Fête Nationale, les habitants de la commune mais surtout toutes les personnes qui ont œuvré de façon citoyenne pendant l'année.

Aussi, les assesseurs, élus et toutes les personnes qui se sont engagées lors de cette lourde période d'élections étaient invitées à partager ce moment tant institutionnel que convivial.



À 16 ans, je me fais recenser !

Le saviez-vous ? Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est **obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.**

Si vous êtes fontainois, la démarche du recensement citoyen ne se fait pas en ligne mais directement auprès de la mairie.

Il vous suffit de vous présenter avec les pièces justificatives nécessaires, accompagné, ou non, d'un parent.

Retrouvez toutes les informations sur le site Internet :

<https://www.fontaines-sur-saone.fr/vie-quotidienne/demarches-mairie/demarche-mairie/le-recensement-citoyen/>

I N V I T A T I O N



25 ans après... Ville en devenir

En un quart de siècle, la commune s'est construite, façonnée et développée sur beaucoup d'axes différents. Thierry Pouzol vous propose une vaste rétrospective*, le regard toujours tourné vers l'avenir, pour la prochaine cérémonie des Vœux du maire.

**Rendez-vous le samedi 11 janvier 2025, à partir de 11h
à la Salle des fêtes (34 rue Pierre Carbon).**

*Projection d'un diaporama et témoignages live de personnes qualifiées.



GRAND ANGLE

PROJET URBAIN

Dernière ligne droite pour le parc des Ronzières !

Depuis 2021, époque à laquelle les Fontainois avaient été consultés au sujet du projet, le parc des Ronzières a fait du chemin. Certains souhaits exprimés ont commencé à sortir de terre et à se concrétiser. Les travaux sont encore en cours mais d'ici quelques mois, les habitants de la commune pourront profiter des différentes infrastructures sportives et des espaces verts qui auront été aménagés. Le point sur ce chantier d'envergure, futur poumon vert de la commune...



Le parc des Ronzières, projet clé de ce mandat municipal, a été conçu et réalisé pour répondre aux attentes du plus grand nombre. Ce sont donc tous les Fontainois qui sont concernés par ce lieu qui sera ouvert au public dans seulement quelques mois : publics scolaires et périscolaires, enfants accueillis au centre de loisirs et à l'ASI, adhérents des clubs sportifs, pratiquants libres, familles, seniors. Avec le projet de Bus à Haut Niveau de Service et un arrêt envisagé devant le parc, les populations des communes voisines pourront elles aussi profiter des nouvelles infrastructures actuellement mises en œuvre.

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERSIFIÉS

Le choix des nouveaux équipements a été difficile. Ce sont les échanges avec la population et les clubs mais aussi une importante étude réalisée par l'équipe municipale qui ont permis de les définir avec pertinence. Le terrain de football, un terrain synthétique sur lequel les joueurs pourront évoluer toute l'année, a été le premier équipement livré. Un skate parc qui s'adressera aussi bien aux débutants qu'aux pratiquants confirmés constituera un équipement clé du parc des Ronzières. Le basket 3x3, cette discipline qui a connu un véritable engouement lors des récents Jeux olympiques est également présent. L'un des équipements très attendu est aussi le terrain de beach-volley actuellement en cours de finalisation.

Des agrès de street workout disséminés sous forme de parcours seront



également accessibles. Des terrains de pétanque sont également dessinés ainsi qu'une aire de jeux pour les enfants installée sur une butte, comprenant notamment une tyrolienne et des prises d'escalade.

DES LOCAUX ACCUEILLANTS ET FONCTIONNELS

Dans le bâtiment déjà existant, entièrement réhabilité, le dojo continuera d'accueillir les pratiquants d'arts martiaux. On retrouvera à l'étage, une grande salle pouvant être louée pour des événements. Les anciens bureaux de l'Association sportive intercommunale seront utilisés pour installer des appareils de musculation qui devraient être mutualisés à l'ensemble des clubs. Un nouveau bâtiment a été créé. On y retrouvera des vestiaires, un club-house et un bureau pour le club de football, un local pour l'accueil de loisirs et les nouveaux bureaux de l'ASI.

Un préau adossé à ce bâtiment permettra à la gym volontaire d'être pratiquée en extérieur mais à l'abri des intempéries. A côté, le gymnase des Ronzières accueille toujours les deux clubs de gym. Des cheminements et des accès sont prévus pour faciliter la circulation vers le Cossec où se pratique le basket et le club de tennis. L'objectif est de permettre à tous les clubs de profiter de ces infrastructures.





GRAND ANGLE

Dernière ligne droite pour le parc des Ronzières !



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET BIODIVERSITÉ

Le parc des Ronzières sera une véritable respiration au milieu de la commune. C'est un parc arboré d'environ 1,25 hectare qui a été créé avec des micro-forêts, des bosquets et de la prairie pour favoriser la biodiversité. Des corridors sont prévus pour faciliter le passage de certains animaux ou préserver des espèces végétales comme les orchis bouc, une espèce remarquable d'orchidée.

La lumière artificielle sera aussi limitée pour ne pas gêner le développement de la faune et de la flore. Favoriser la biodiversité, objectif important du Parc qui se réalisera également via l'adoption d'une gestion différenciée : pas de tonte abusive et des espaces laissés à leur développement naturel. Une gestion qui limitera dans le même temps le coût de fonctionnement.

Le bâti se veut aussi exemplaire en matière de transition écologique. La mise en place d'une gestion intelligente du bâtiment à distance permettra de mieux maîtriser le confort et les consommations d'énergie. Et les énergies renouvelables occuperont une place importante avec par exemple des panneaux photovoltaïques posés pour de l'autoconsommation en début d'année prochaine. La consommation d'eau sera maîtrisée avec l'installation d'une cuve de récupération d'eau de 30 m³ pour les besoins du parc. Une vigilance toute particulière a enfin été portée sur la qualité environnementale des matériaux choisis et sur l'approvisionnement, le plus local possible. Symboliquement, le matériau de l'ancienne piste cendrée, un sable noir, a lui été réemployé pour les nouveaux cheminements du parc.

UN PARC BIENTÔT ACCESSIBLE ?

Si tout cela vous donne envie de découvrir le nouveau parc des Ronzières, en famille, avec votre club ou entre amis, rassurez-vous, il sera bientôt accessible. Le chantier se poursuit à un bon rythme et les différents bâtiments et infrastructures seront prêts pour 2025. Si l'inauguration officielle interviendra sans doute en septembre 2025, les Fontainois devraient pouvoir profiter d'une grande partie des installations dès le printemps prochain !

Le financement du projet

Pour assumer le coût total des travaux, la municipalité s'est efficacement mobilisée pour trouver des financeurs. Elle a su répondre aux critères très stricts de l'Union européenne pour recevoir l'aide du Fonds FEDER à hauteur de 2 100 000 euros. Cette subvention est une belle reconnaissance de la qualité du projet. D'autres aides essentielles ont été accordées à la commune dans le cadre de ce dossier :

- 335 000 € de la Région AURA
- 995 900 € de la Métropole de Lyon
- 229 518 € de France Nation Verte
- 15 000 € du Fonds d'Aide au Football Amateur



Un travail d'équipe

Depuis le début du chantier, en janvier 2024, et jusqu'à la fin des travaux, au printemps 2025, de nombreux intervenants auront participé au succès de l'opération. Chaque semaine, une réunion de chantier réunit, autour de la maîtrise d'ouvrage, l'architecte, la maîtrise d'œuvre et les différents corps de métiers. En tout plus d'une trentaine d'entreprises seront intervenues sur le terrain si l'on y ajoute les bureaux d'études et de contrôle.

Du côté de la mairie, le maître d'ouvrage, une équipe solide s'est constituée autour du maire, **Thierry Pouzol**, avec son adjoint chargé des grands travaux, **Giuseppe Nogara**, le directeur des services techniques, **Laurent Weiss**, et son directeur de l'aménagement du territoire, **Benjamin Lefèvre**.



“ **Nous avons été guidés par la volonté de concevoir un parc qui s'adresse à tout le monde, aussi bien aux familles qu'aux jeunes ou aux personnes âgées, aux clubs et aux associations. A quelques mois de la livraison, nous ressentons déjà l'attractivité du lieu et l'enthousiasme de la population. Ce projet ayant pour objectif principal de favoriser le sport nature et santé, le partage de la discipline ou encore les pratiques libres.** ”

Pierre TEODORESCO, conseiller municipal délégué à la politique sportive de Fontaines-sur-Saône



5,4 M€
Coût global
du chantier



200
Arbres plantés



88%
Taux de
perméabilisation
du sol



60%
Économies d'énergie
d'ici 2050



28 000
superficie en m²
du futur
Parc des Ronzières



GRAND ANGLE

Le périscolaire s'adapte au changement de rythme !

Cette année, les écoliers ont changé de rythme. Place à la semaine de 4 jours ! Si enfants et parents ont dû changer quelques habitudes, les services municipaux ont également dû s'adapter pour proposer un temps périscolaire qui répondent aux attentes de ces familles. Guidée par un même niveau d'exigence, la municipalité propose un programme attractif.



UN CHANGEMENT DE RYTHME EN DOUCEUR

Pour faire face à ce changement de rythme, tout a été pensé pour ne brusquer ni les enfants ni les parents. Les matinées longues ont par exemple été conservées pour profiter d'une meilleure concentration des élèves. Le soir, les parents peuvent récupérer leurs enfants à partir de 16h30 ou les laisser à l'accueil périscolaire, pour un temps court jusqu'à 17h30 ou pour un temps long jusqu'à 18h. Et les mercredis, désormais entièrement libérés, les enfants peuvent être accueillis par l'ALSH avec souplesse, à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas du midi.

DÉCOUVERTE DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Après l'école, les enfants ont donc deux options, temps court ou temps long. Pour les enfants qui restent jusqu'à 17h30, différents pôles d'animation sont proposés : jeux de société, jeux sportifs, ateliers créatifs ou lecture et temps pour soi. Pour ces activités, l'enfant choisit son activité le jour-même en fonction de ses envies et de son état de fatigue. Pour le temps long, jusqu'à 18h, ce sont cette fois des activités suivies sur un trimestre.

Ainsi, les écoliers pourront pratiquer le tennis, le théâtre, le cirque,

des ateliers scientifiques ou même des activités intergénérationnelles avec des seniors. C'est une vraie chance pour les enfants de découvrir et de progresser dans une nouvelle discipline. Enfin, une aide aux devoirs est également proposée, encadrée par des enseignants et des animateurs.

UN TEMPS D'ÉVASION

Le mercredi et pendant les vacances, l'équipe d'animateurs est aussi là pour s'occuper des enfants dans le cadre de l'ALSH. Cette année, la municipalité accueille jusqu'à 106 enfants le mercredi contre 70 places l'an passé. Le programme reste riche avec de nombreuses activités sportives, culturelles et artistiques. Les thématiques sont renouvelées régulièrement avec toujours l'objectif de les embarquer dans un nouvel univers. Des sorties peuvent aussi être proposées pour leur permettre là encore de s'évader et de découvrir de nouvelles choses.

DES ENGAGEMENTS FORTS ET DES PARTENAIRES PRÉCIEUX

Les rythmes scolaires ont donc changé mais pas les engagements de la municipalité. Pour garantir la qualité des temps d'animation périscolaires et un taux d'encadrement adapté, la commune s'assure le concours de nombreux partenaires.

Ce sont des agents municipaux comme des professeurs de sport et de musique, des animateurs, des ATSEM, mais aussi des intervenants extérieurs comme les membres du club de tennis, de l'association de théâtre d'improvisation ou de l'association EbuliScience.

La directrice des services aux habitants, maillon fort de cette politique périscolaire

En poste depuis tout juste un an, Céline Mondon, en plus de ses missions auprès des seniors, de la jeunesse et de la petite enfance, est aussi chargée de mettre en œuvre la politique périscolaire de la commune. Elle apprécie d'évoluer dans une ville à taille humaine avec des agents à la fois très investis et très à l'écoute des familles.

Pour proposer des activités périscolaires pertinentes et cohérentes, Céline Mondon et son équipe ont choisi de travailler autour de 5 thématiques : sciences et découvertes / citoyenneté et intergénérationnel / sports / arts et culture / nature et développement durable.

“ Notre projet éducatif de territoire conserve les mêmes ambitions. Il s'agit, à travers les temps périscolaires, d'accompagner les enfants dans leur ouverture au monde et la découverte de nouvelles activités. Pour atteindre ces ambitions, nous nous appuyons sur l'expérience et les compétences de nos différents partenaires locaux. ”

Sandra EMMANUEL, 1^{ère} adjointe au maire, chargée du projet éducation et scolaire et de la politique jeunesse



4 jours
de classe
par semaine



200 000
Heures annuelles
d'accueil de l'enfant
en périscolaire



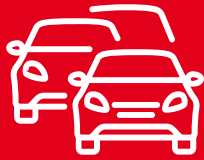
47 Agents
appartenant
à l'équipe d'animation
municipale



365 élèves
en élémentaire

256 élèves
en maternelle





Des rues à sens unique pour apaiser la circulation

La rue Jules Ferry a fait peau neuve cet été : chaussée refaite à neuf, nouveaux trottoirs et un accès au quai de nouveau fonctionnel et élargi. Des travaux de voirie qui ont suivi la construction de la résidence Esprit Fontaines et le réaménagement du quai Jean-Baptiste Simon dans le cadre du projet métropolitain du Corridor Bus.

Une rue à sens unique apaisée et sécurisée, notamment pour les piétons et cyclistes, ces derniers bénéficiant désormais d'une piste cyclable à double sens.

Le secteur Petit Moulin est lui aussi concerné par un besoin d'apaisement de la circulation.

Ainsi, la Métropole de Lyon réalise, dès la mi-novembre, un projet d'aménagement expérimental au niveau du chemin du Petit Moulin et la rue Jean-Pierre Trépot, avec la mise à sens unique de ces voies.

Si cette expérimentation est concluante, elle sera pérennisée par la suite.



La Métropole de Lyon engagée dans le tri des biodéchets



Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales ont l'obligation de proposer une solution de tri à la source des biodéchets.

La Métropole de Lyon répond à cette obligation en proposant un maillage important de plusieurs solutions complémentaires, adaptées aux différents territoires. Proactive sur sa politique en faveur du compostage, la collectivité s'engage pour une prise en charge à 100% du compostage de proximité et notamment :

- Le compostage individuel avec la distribution gratuite de composteurs pour les maisons et rez-de-jardin. Tous les habitants (en maison ou en copropriété) faisant la demande de composteurs sont équipés gratuitement. Plus de 25 000 composteurs individuels ont déjà été distribués et plus de 850 composteurs collectifs installés.
- Le compostage collectif : au sein des quartiers, des écoles, des collèges ou en pied d'immeuble. La commune est d'ailleurs équipée de deux points de compost au Centre et aux Marronniers.

Cette année, près de 1 300 bornes à compost ont déjà installées dans de nombreuses communes de la Métropole, dont 14 installées à Fontaines, pour permettre à 550 000 habitants de trier leurs déchets alimentaires.

Pour en savoir plus : <https://www.grandlyon.com/services-je-composte-mes-dechets>

Station d'épuration : la rénovation démarre.

La métropole de Lyon, propriétaire de la station d'épuration lance en novembre les travaux de transformation du site de Fontaines-sur-Saône en station de refoulement redirigeant alors les eaux usées du Val de Saône vers Pierre Bénite.

Thierry POUZOL a ainsi demandé à la Métropole de coordonner l'ensemble des travaux structurant des communes voisines. Les élus resteront vigilants sur le planning des travaux qui impacteront le quai et la montée Roy sur l'année 2025.

Une réunion publique permettra d'informer les riverains sur ce projet d'envergure, le mercredi 27 novembre 2024 à 18h30 dans la salle des Fêtes, rue Pierre Carbon.

Rappelons que le projet concerne les eaux usées de 12 communes du Val de Saône et que le nouveau système d'assainissement diminuera l'impact sur le milieu aquatique de la Saône et des ruisseaux à proximité. Sans oublier que la nuisance olfactive sera considérablement réduite



planning des travaux :

À Fontaines-sur-Saône :

De janvier à octobre 2025

Travaux sur la montée Roy et l'avenue des

Marronniers sur 2 km, entre la station de traitement et la place des Marronniers : Mise en place d'une circulation alternée.

En juillet et août 2025

Travaux sur l'avenue des Marronniers du n°14 jusqu'à la place.

En direction du Val-de-Saône :

- Sens unique Avenue du Camp entre le boulevard des oiseaux et à l'avenue des Marronniers.
- Sens unique l'avenue des Marronniers entre l'avenue du Camp et la rue Ampère.

En direction de Caluire-et-Cuire :

- Déviation des véhicules et des bus par la rue Ampère jusqu'au boulevard des oiseaux.
- Sens unique Avenue des Bruyères entre l'avenue du Camp et le boulevard des oiseaux.

À Fontaines-sur-Saône et à Caluire-et-Cuire

En juillet, août 2026

- Mise en sens unique et déviation sur les avenues du Camp et du Général de Gaulle entre la place des Marronniers et la rue Saint-Exupéry.

À Caluire-et-Cuire

De juin à décembre 2026

- Mise en sens unique sur l'avenue Dufour, entre la place Foch et l'avenue du Général de Gaulle.



Bienvenue à Viva Saône !

Depuis la mi-septembre, c'est un nouveau média intercommunal « VIVA SAÔNE » qui a vu le jour sous l'impulsion et par la volonté des maires et des élus à la culture des 17 communes du Val de Saône. Véritable marque culturelle du territoire, elle reflète le dynamisme

des communes engagées dans la valorisation de la culture et surtout dans l'accès à l'information au plus près des habitants.

C'est grâce aux financements de la Métropole de Lyon et des communes qu'aujourd'hui VIVASAÔNE met en valeur une partie de la programmation culturelle des communes du Val de Saône.

A travers sa plaquette et son site internet, VIVA SAÔNE propose une offre de sites où les arts permettront à chaque habitant de connaître

ce qui se déroule dans notre Val de Saône.

Rappelons que VIVA SAÔNE est le second projet intercommunal après un premier grand projet culturel : le festival SAÔNE EN SCÈNES dont la 5ème édition se déroulera en novembre prochain.

Retrouver toute la programmation sur : vivasaone.fr





DIAPORAMA

Le sport pour tous !

A Fontaines-sur-Saône, le sport fait partie de l'ADN de la commune ! A l'image du futur Parc des Ronzières, toute la ville respire au rythme du sport ! Quel que soit son âge ou sa condition physique, tout le monde doit pouvoir pratiquer une activité sportive pour se maintenir en bonne santé et se dépasser !

Le dynamisme de la politique sportive se manifeste d'abord dans la diversité des activités sportives proposées par les clubs. On peut pratiquer le football, le basket-ball, la gym volontaire, la gymnastique, les arts martiaux mais aussi le tennis ou encore la boxe, et la liste n'est pas exhaustive !



On enfile TOUS des baskets !

La municipalité met l'accent sur la jeunesse et grâce au baby-gym de la Française et de la Saint-Louis Ruche, les enfants peuvent se mettre au sport dès l'âge de 4 ans ! Les séniors ? On leur propose des pratiques adaptées comme la gym volontaire. Et la Saint-Louis Ruche aide les plus âgés à lutter contre la perte de mobilité.

L'association prend aussi en charge avec un créneau spécifique des enfants en situation de handicap. Le Saône franc Lyonnais football club souhaite également favoriser cette inclusion.

On s'engage pour la santé, le plaisir et la performance !



Chaque année, la municipalité soutient financièrement l'ensemble des clubs. Des investissements sont également réalisés l'entretien ou la construction de nouveaux équipements sportifs : futur parc des Ronzières, changement du praticable, nouvelles grilles équipées de serrure pour les terrains de tennis mais aussi pour de nouvelles pratiques comme le pickleball du Tennis club des Ronzières ...

Un engagement qui porte ses fruits avec un nombre de licenciés qui a retrouvé son niveau d'avant-Covid, et des événements comme le Fontaines Sport Nature qui remporte un magnifique succès populaire.

Chiffres-clés

- ▶ 1 238 licenciés dans l'ensemble des clubs fontainois
- ▶ 70% des licenciés viennent des communes voisines
- ▶ 8 clubs sportifs
- ▶ 300 participants à l'édition 2024 de Fontaines Sport Nature
- ▶ 1500 enfants accueillis chaque année par l'ASI
- ▶ 4 ceintures noires consacrées cette année à Fontaines



RÉTRO EN PHOTO

La colonie de vacances préférée des seniors !



La Semaine bleue est probablement le rendez-vous le plus attendu de l'année pour les aînés. Cinéma, loto, atelier, conférence mais aussi un spectacle de magie et une visite du château de la Bâtie d'Urfé sont autant de sorties dont les 111 fontainois présents ont pu profiter.

Il est important de rappeler l'importance de cette Semaine bleue qui, en complément du programme de la Carte seniors +, vise à lutter contre l'isolement et la solitude des plus âgés.





DIAPORAMA

Quand la culture fait sens



A Fontaines, la culture est un état d'esprit, qui conjugue convivialité, accessibilité et citoyenneté. La culture s'adresse à tous et tout au long de l'année. De nombreuses offres sont proposées selon un mode d'accès gratuit ou à prix symbolique.

Pour créer ou renforcer le lien social et l'épanouissement de chacun, la municipalité s'efforce d'agir à plusieurs niveaux. Elle maintient les budgets et poursuit le développement de certains équipements culturels comme par exemple son école de musique ou ses médiathèques mais la commune soutient également des associations comme la MLC pour conforter une offre culturelle importante et diversifiée.

La volonté d'inscrire cette programmation culturelle dans une temporalité annuelle est bien actée et l'édition d'une plaquette en septembre et janvier permet aux fontainois de découvrir au fil des mois un programme pour tous les publics.

Et pour cette année 2024-2025, la saison culturelle s'annonce avec une rentrée sous le signe de nombreuses animations en Médiathèques avec le Prix Summer de la fête du livre de Bron, le festival Amply avec la rencontre et le concert de Thibault Prèciat, accordéoniste, et enfin avec une sélection d'œuvres d'art contemporain issue des collections

de l'Artothèque de Villeurbanne... Sans oublier les lectures pour «Les petits curieux» qui est un rendez-vous très apprécié des usagers de la Maison des Curiosités !

L'automne verra le retour de la 5^{ème} édition du Festival Saône en Scènes. Les quatorze communes vont accueillir 14 spectacles vivants du 1er au 30 novembre pour toujours plus de musique, de théâtre et d'humour. A Fontaines, ce sera le dimanche 17 novembre à 16h où nous accueillerons à la salle des fêtes la compagnie La Clinquaille pour un Polar à la manière d'une partie de Cluedo.

Le mois de décembre annoncera les fêtes de Noël avec le vendredi 6 au soir et le traditionnel défilé aux lampions dans les rues du centre-ville, des ateliers consacrés au jeu en Médiathèques et enfin le concert de l'école de musique le samedi 14 décembre à 19h.

Et l'année 2025 sera celle de la 9^{ème} édition du Village Fant'artistique qui s'installera dans le centre-ville le samedi 14 juin prochain !

Retrouvez tout le programme du Festival Saône en Scènes sur saoneenscenes.fr

Billetterie en ligne sur : billetweb.fr/pro/saoneenscenes



Les premiers pas vers la Vidéoprotection

Le grand chantier pour le déploiement d'un système de vidéoprotection a débuté à la rentrée. Le groupe Eiffage a effectué des repérages électriques sur différents secteurs du Centre et des Maronniers.

Actuellement, l'installation et le déploiement des réseaux sont en cours, et la pose des premières caméras est annoncée pour la fin de l'année, avant les fêtes.

Au total, pas moins de 25 caméras seront installées sur le domaine public, au droit des bâtiments municipaux et sur les grands axes routiers



POINTS DE VUE

Opération nettoyage de *L'Île Roy*

L'Île Roy, espace naturel sensible métropolitain, fait l'objet d'une attention particulière de l'équipe municipale et de la Métropole de Lyon. Renforcées depuis 2022, les opérations de préservation et de valorisation ont pris de l'ampleur cette année.

Thierry Levallant, Assistant à maîtrise d'ouvrage du projet nous présente les dernières interventions.

« Du 3 au 5 septembre, une grande mission de nettoyage a été réalisée par les Brigades Nature (association d'insertion par l'emploi) en partenariat avec la Métropole de Lyon, la Ville et la commune de Collonges-au-Mont d'Or.

Au total, ce sont entre 25 et 30 mètres cube de déchets qui ont été enlevés. Ils dataient parfois de plusieurs décennies, du temps où l'Île Roy accueillait notamment un parc de loisirs.

L'année prochaine, nous mettons tout en œuvre avec les services métropolitains pour aménager un appontement sécurisé. Il faciliterait les interventions et permettrait à plus long terme un accueil encadré du public, voire la tenue d'ateliers de sensibilisation pédagogiques, toujours dans un objectif primordial de préservation du site. Le chemin est encore long, mais cette île passionnante mérite les efforts déployés. »



PAROLES DE... **UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU SERVICE FINANCES.**



En février, une nouvelle directrice des Moyens Généraux prenait ses fonctions, Nelly De Olivera auparavant agent à la Mairie de Rillieux la Pape en tant que Responsable SIRH et GRC.

Depuis son arrivée elle a travaillé sur la restructuration du service Finances pour étoffer l'équipe et au 1er octobre, deux agents ont rejoint la commune : Elena Martin, occupant le poste d'agent d'accueil devient agent comptable et Kristina Gracanin, fonctionnaire à l'école supérieure de la police nationale en tant que chef du bureau des finances.

Les objectifs pour cette nouvelle équipe sont multiples : Préparation budgétaire, poursuivre la mise en place d'une comptabilité analytique et accompagner les directions de service dans leur budget de dépenses en fonctionnement.

Tribune de l'opposition

Crise des urgences hospitalières et Centres de santé.

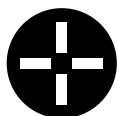
D'année en année la crise des urgences hospitalières s'aggrave. Déserts médicaux, pas seulement dans les campagnes reculées, attente de six mois pour une consultation de spécialistes ont pour résultats que 44 % des patients en urgence hospitalière relèvent d'une consultation médicale qui aurait dû avoir lieu avant. De plus en plus nombreuses, des communes, voire des départements mettent

en place des CENTRES DE SANTÉ regroupant différentes spécialités de soignants salariés ou privés pour certains créneaux et assurant de façon permanente prévention et soins.

C'ÉTAIT LA UNE DE NOS PROPOSITIONS PHARES DE NOTRE PROGRAMME MUNICIPAL.

Vu la crise de l'ensemble du système, certains pensent qu'il faudrait une action de l'Etat à ce sujet sur l'ensemble du territoire.

« Rien n'est possible sans les hommes. Rien n'est durable sans les institutions » Jean Monnet



DANS L'OBJECTIF



QUAI DES PARENTS

RPE Chardonnière
22, rue Ampère • De 9h à 12h
Rendez-vous pour les jeunes
parents et enfants
de 0 à 4 ans

**15 ET 29 NOVEMBRE
13 DÉCEMBRE**

**10 ET 24 JANVIER 2025
7 ET 21 FÉVRIER
21 MARS
4 ET 18 AVRIL**



AUTOUR D'UN CAFÉ MARRONNIERS RENDEZ-VOUS SÉNIORS

MLC la Chardonnière
À partir de 14h

Un jeudi par mois :

**14 NOVEMBRE
5 DÉCEMBRE**

**9 JANVIER 2025
13 FÉVRIER
20 MARS
17 AVRIL**

NOVEMBRE

11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION
10h45 • Clos du Maquis

17 NOVEMBRE
POLAR (THÉÂTRE) –
FESTIVAL
SAÔNE EN SCÈNE
16h • Salle des Fêtes

21 NOVEMBRE
L'ÎLE D'ÉMERAUDE
DU VIETNAM
15h • Salle des Fêtes

28 NOVEMBRE
CONSEIL MUNICIPAL
19h30 • Ancienne mairie

DÉCEMBRE

6 DÉCEMBRE
DÉFILÉ AUX LAMPIONS
Rendez-vous à 18h30 pour la
distribution des lampions
• Place de l'église

14 DÉCEMBRE
CONCERT DE NOËL DE
L'ÉCOLE DE MUSIQUE
19h • Salle des Fêtes

14 DÉCEMBRE
DISTRIBUTION DES COLIS
DE NOËL
9h à 11h30 – MLC et SAM Centre
Fêtes (réservé aux plus de 75 ans
inscrits auprès du CCAS)

JANVIER 2025

11 JANVIER
CÉRÉMONIE DES VŒUX
DU MAIRE
11h • Salle des Fêtes

16 JANVIER
LES GRANDES PERSONNES
DU BOROMO
FILM DOCUMENT TERRE
15h • Salle des Fêtes

14 DÉCEMBRE
DISTRIBUTION DES COLIS
DE NOËL
9h à 11h30 – MLC et SAM Centre
Fêtes (réservé aux plus de 75 ans
inscrits auprès du CCAS)

**RETROUVEZ TOUS
LES TEMPS FORTS
CHAQUE MOIS
SUR LA PAGE AGENDA
DU SITE INTERNET :**
<https://www.fontaines-sur-saone.fr/actualites-2/agenda/>



Vendredi 6 décembre,

**illuminons la commune avec
la compagnie Rosalie Orchestra
et "Le Traîneau du Père Noël" !**

Retrouvez toutes les actualités
de la mairie sur la nouvelle
application CityAll !



Téléchargez gratuitement
CityAll puis sélectionnez
votre ville

